

## Près de 5 900 recrutements de plombiers et chauffagistes en 2013

Une récente enquête de Pôle Emploi vient de répertorier, pour 2013, précisément 5 883 projets de recrutement d'ouvriers plombiers chauffagistes, dont 66,7% considérés comme des recrutements difficiles et 5,3% comme saisonniers. L'Île-de-France arrive largement en tête avec 1 335 projets, devant Rhône-Alpes (576), Paca (440), l'Aquitaine (409), les Pays de la Loire (357), le Nord-Pas-de-Calais (292), le Centre (285), l'Alsace (235), Midi-Pyrénées (231), le Languedoc-Roussillon (203), la Bretagne (187), la Lorraine (163), la Haute-Normandie (149), la Franche-Comté (144), la Picardie (136), le Poitou-Charentes (128), l'Auvergne (126), la Basse-Normandie (110), la Bourgogne (73), Champagne-Ardenne (61), la Corse (41) et le Limousin (23). C'est en Auvergne que les recrutements seront les plus difficiles, à 83%. Et c'est en Corse qu'ils s'annoncent les moins problématiques, à 46,6%. Par départements, c'est en Gironde que l'on trouve le plus grand nombre de projets de recrutement, 249, devant la Seine-Saint-Denis (241), Paris (232), le Nord (217), le Val-d'Oise (214), la Loire-Atlantique (182), le Rhône (174), l'Hérault (168), les Bouches-du-Rhône (166) et le Val-de-Marne (161). Les plus fortes proportions d'emplois saisonniers sont principalement dans le Nord (21%) et en Seine-Saint-Denis (20,7%).

## Climatique : comment évolue le marché français ?

*En matériels de génie climatique, voici quelle a été l'évolution récente du marché français selon les toutes dernières statistiques de l'INSEE, encore provisoires :*

INDICES DE PRIX DE PRODUCTION POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 95,5 en février 2013 (97,2 en février 2012).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 114,9 en février 2013 (116,9 en février 2012).
- Matériel aéraulique : 103,8 en février 2013 (108,9 en février 2012).

INDICES DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 107,2 en janvier 2013 (106,9 en janvier 2012).
- Production et distribution de vapeur et d'air conditionné : 110,6 en janvier 2013 (108,9 en janvier 2012).

## Rénovation thermique : qu'est-ce qui décide les Français à faire des travaux ?

“Quelles sont les raisons principales pour lesquelles vous avez réalisé dernièrement des travaux d'économie d'énergie ?” A cette question posée par la société Copeo à des ménages ayant reçu un accompagnement de la part d'un installateur dans le cadre des CEE, 30% ont répondu : pour améliorer le confort ; 17%, pour une meilleure performance énergétique ; 18%, pour réduire la facture énergétique ; 3%, pour remplacer un équipement en panne ; 26%, pour remplacer un équipement vétuste ou en mauvais état ou pour réaliser une mise aux normes ; 1% seulement, pour suivre les conseils d'un installateur. Par ailleurs, les trois raisons principales qui, selon une autre enquête, réalisée récemment par QuelleEnergie.fr, inciteraient les propriétaires de logements à faire des travaux d'économies d'énergie chez eux sont : 1) pour 62%, la diminution de la facture énergétique, 2) pour 17%, la protection de l'environnement, 3) pour 15%, l'amélioration du confort.

Seulement 37% des propriétaires interrogés par QuelleEnergie prévoient de réaliser des travaux de chauffage, mais avec 63% pour ceux qui se chauffent à l'électricité, 68% au gaz et 78% au fioul. Pour s'adapter aux hausses futures du prix de l'énergie, près de 47% “investiraient dans une solution économe en énergie”, contre 21% envisageant plutôt de réduire leur consommation énergétique et 6% d'augmenter leur budget énergie. Le coût représente pour 56% des personnes interviewées le frein majeur à la réalisation de travaux d'économies d'énergie, les principaux autres freins étant une rentabilité jugée “pas assez rapide” (23%) et la crainte de ne pas trouver un installateur fiable (10%). A noter que, parmi ceux qui prévoient de réaliser des travaux de chauffage, près de 4 sur 10 ne connaissent pas les aides publiques auxquelles ils ont droit.

D'autre part, selon une autre enquête, effectuée auprès de 234 152 internautes ayant réalisé en 2012 une étude énergétique sur le site QuelleEnergie.fr, la facture annuelle de ces internautes était la plus élevée pour le chauffage domestique au fioul, à 2076 euros en moyenne, contre 1564 euros pour le chauffage électrique, 1458 euros pour le chauffage au gaz et 734 euros pour le bois. En chauffage d'appoint, qui ne concernait pas moins d'un quart de ces internautes, c'est le bois qui dominait, à 68%, contre 25% pour le chauffage électrique, 4% pour le gaz et 2% pour le fioul.